

**Présentation des objectifs de l'association (article 4 des statuts – Objet).**

L'association «EcoBatissonS» a pour objet de développer et de faciliter la réalisation de bâtiments éco construits\*, dans un but d'intérêt collectif, à travers différents types d'actions (mise en réseau des acteurs de la filière, communications, formations, informations...).

\* « *Un bâtiment éco-construit est économe en ressources (énergies et eau), respectueux de la santé de ses habitants et de son environnement, et ce, tout au long de son cycle de vie (construction, utilisation, destruction) »*

**Adhésions.**

L'association peut accueillir de nouveaux membres, professionnels et non professionnels, pour l'aider à la réalisation de son objet. Les membres sont classés en trois catégories :

Catégorie A. Professionnels actifs.

Catégorie B. Professionnels postulants à la catégorie A.

Catégorie C. Non professionnels (sympathisants / Porteurs de projets / Associations / ...)

---

Vous êtes un professionnel et souhaitez intégrer notre association. Vous trouverez ci-dessous :

- Les critères d'éligibilité.
- Le mode d'intégration.
- La présentation de la procédure.
- La Charte.
- Les documents à retourner dûment complétés.

**CRITERES D'ELIGIBILITE.**

Pour intégrer l'association, un professionnel doit remplir les deux critères suivants :

**1. Compatibilité.**

Avoir une pratique professionnelle actuelle majoritairement « écologique »

OU

Avoir la volonté d'améliorer sa pratique professionnelle actuelle pour qu'elle devienne plus « écologique » **sous réserve que la pratique actuelle ne présente pas de caractère incompatible avec notre démarche.**

**2. Degré d'implication.**

Avoir l'intention d'être véritablement actif au sein de l'association.

**MODE D'INTEGRATION.**

Un professionnel ne peut intégrer directement la catégorie A. Il lui faut transiter par la catégorie B.

Cette période d'évaluation est de 3 mois minimum et d'un an maximum. Durant cette période, le nouveau membre doit faire ses preuves tant à un niveau professionnel que par son action au sein de l'association.

C'est sur ces critères que, deux fois par an, le CA valide ou non le passage de ce membre en catégorie A. Pour l'évaluation, tout autre membre de la catégorie A, extérieur au CA, peut assister et donner son avis. Pour le vote, 2/3 des voix des personnes du CA présentes ou représentées sont nécessaires pour valider le nouvel arrivant.

**► Droits et limites des membres de la catégorie B :**

- Participation aux réunions du CA et aux diverses assemblées, avec droit de donner un avis consultatif mais pas de participation aux votes.
- Participation aux diverses commissions, ateliers et manifestations (salons, conférences, etc), sauf avis contraire du CA.
- Pas d'inscription à l'annuaire.

## **PRESENTATION de la PROCEDURE.**

1. **Remplir la « Demande d'adhésion »** ci-après et la retourner à cette adresse : Béatrice MUNIER 200 impasse des belles de nuit 83890 BESSE/Issole ( ou par mail)
2. Après étude de cette demande, la commission accepte ou refuse votre demande. En cas d'acceptation, la commission vous demande d'envoyer les éléments supplémentaires suivants :
  - Chèque de la cotisation à verser (100 euros par an, au prorata du mois d'inscription) au passage de la catégorie B à A la cotisation sera de 200 euros par an toujours au prorata du moi de passage en catégorie A et à somme versé de la catégorie B
  - **Extrait K-BIS (ou autre justificatif selon votre structure)**
  - **Justificatif d'assurance professionnelle à jour.**

NB/ Conformément à l'article 1.1 de notre Règlement Intérieur : « L'association se réserve le droit de refuser une demande d'adhésion, sans avoir à motiver sa décision ».

3. A réception de ces éléments, votre adhésion est effective. Vous recevrez à partir de cette date toutes les informations (dates de réunions, manifestations, etc).

## **La CHARTE.**

### **Les membres du réseau EcoBatissonS s'engagent à :**

1. Fournir des informations et des prestations de qualité, dans le respect du client, de l'environnement et de la santé.
2. Utiliser prioritairement des matériaux sains, écologiques et locaux issus le plus possible des circuits courts, ainsi que des équipements respectueux de l'environnement et de la santé.
3. Réduire au maximum l'énergie grise de ses pratiques professionnelles.
4. Posséder au sein de son entreprise les compétences professionnelles nécessaires à l'exécution des travaux prévus dans les règles de l'art, acquises par la formation initiale ou continue, et par une pratique confirmée.  
Etre à jour de ses obligations légales, et disposer des garanties légales couvrant explicitement l'ensemble des activités et travaux réalisés.
5. Pratiquer des prix justes concernant les produits et les services facturés.
6. Accepter la réalisation d'un questionnaire de satisfaction auprès du client, à l'issue d'une Prestation.
7. Partager ses savoirs et expériences au sein du réseau de professionnels et dans le cadre de formations ; éventuellement, accueillir sur chantier des membres qui en font la demande et apporter son aide sur un chantier à un membre du réseau qui en fait la demande ;
8. Contribuer, équitablement, au fonctionnement d'EcoBatissonS (participation financière, matérielle, intellectuelle, solidaire...selon ses possibilités).
9. Promouvoir EcoBatissonS, ses valeurs et son réseau, à travers ses activités professionnelles ou individuelles.

**Ces engagements constituent l'identité fondamentale  
des professionnels du réseau EcoBatissonS.**

**Ils sont gages de confiance et de respect au sein du réseau associatif.**

## Fiche de renseignements.

### ETAT CIVIL

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Tel portable :

### SOCIETE

Raison sociale :

Siège social :

Date de création et forme juridique :

Votre fonction :

Nombre d'employés :

Tel :

Mel :

Fax :

Critère 1. Compatibilité

► Décrivez votre ou vos activité(s) par ordre d'importance :

► En quoi votre pratique professionnelle est-elle écologique ?

► En quoi votre pratique professionnelle n'est-elle pas écologique ? Serez-vous en mesure d'apporter des changements ?

► Estimation du pourcentage de pratique professionnelle écologique =  
du pourcentage de pratique professionnelle non-écologique =

► Connaissez-vous un ou plusieurs adhérents d'EcoBatissons ? Si oui, le(s)quel(s) :

.

Document à retourner complété : 3/3

Critère 2. Degré d'implication..

► Pourquoi souhaitez-vous intégrer EcoBatissonS ?

► Temps d'implication dans le fonctionnement de l'association :

Fort                       Moyen                       Episodique

► Forme d'implication :

Commissions permanentes (site internet / créations publicitaires /...)

Groupes de travail ponctuels sur un sujet spécifique

Tenue du stand sur des salons

Conférences / Ateliers

Autres :

## **VOTRE DEMANDE d'ADHESION**

Je souhaite faire partie du réseau associatif EcoBatissons.

J'ai lu la charte et je m'engage à la respecter.

Fait à .....le.....

Nom, Prénom et signature précédés de la mention manuscrite  
" Je garantis l'exactitude des informations fournies" :